

**éCOLO**  
**#CRÉONSDEMAIN**



Élections **Programme des**  
Communales **Écologistes**  
2018 **pour**  
Court-St-Étienne **2019- 2024**



Court-Saint-Etienne

# PROGRAMME DES ÉCOLOGISTES POUR LES ANNÉES 2019 À 2024

La transition vers une société préservant la nature et ses multiples ressources, attentive aux besoins de ses membres, respectueuse des diversités et favorisant le dialogue et la paix est notre exigence pour léguer aux générations futures une planète viable.

Cette transition est en marche à Court-Saint-Etienne, grâce au dynamisme de ses citoyen-ne-s qui expriment leur volonté de développer le bien commun et de participer à la prise de décision.

C'est ce mouvement que nous voulons soutenir, accompagner et amplifier.

## Penser globalement : nous n'avons qu'une seule planète

Détérioration de l'environnement et menaces pour la santé publique, épuisement des ressources, réchauffement climatique, dégradation des conditions de travail, mobilité débridée, chômage persistant, exclusions sociales, fossé grandissant entre ceux qui concentrent les richesses et ceux qui n'y ont pas accès, tensions entre pays du Nord et du Sud... Telles sont les réalités qui nous atteignent et nous inquiètent, globalement, sur la planète, et localement, dans les communes d'ici et d'ailleurs. Ce sont les symptômes d'un système économique, politique et social qui s'essouffle ; les marques visibles d'une mondialisation ultralibérale qui nous accule dans des impasses.

Nous avons besoin de ré-enchanter le monde et de construire ensemble un autre développement pour le XXI<sup>e</sup> siècle, dont les fondations soient la solidarité entre tous les humains et avec les générations futures, l'équité et la justice des relations sociales et commerciales, le respect des ressources naturelles et de l'environnement. Nous voulons être acteurs des changements qui s'annoncent car les dégâts de la surconsommation ne feront que s'amplifier si nous n'optons pas pour une autre politique.

## Agir localement : là où on vit

Dans cette perspective, les communes et les villes ont un rôle important à jouer car c'est là que les gens vivent et peuvent être rejoints.

Un autre monde est possible et commence à se construire au niveau de notre commune, de notre quartier par l'action collective bien sûr, mais c'est le rôle du politique de proposer une vision et un cadre bienveillant pour la mettre en œuvre.

Économies d'énergie, développement urbanistique, protection de l'environnement, mobilité, accueil des réfugiés, éducation... autant de sujets brûlants qui sont du , au moins en partie, à la responsabilité communale et nécessitent un regard neuf.

Écolo veut consolider sa présence au niveau local et porter les priorités politiques suivantes :

- ⊙ renforcement de la démocratie, exercice de la citoyenneté et participation,
- ⊙ utilisation parcimonieuse de l'énergie et des ressources naturelles avec pour objectifs « zéro carbone » et « zéro déchet »,
- ⊙ développement des solidarités et du lien social,
- ⊙ promotion d'une société plus égalitaire.

## Des principes qui guident notre action

Notre action est guidée par une série de principes qui donnent du sens et orientent notre engagement collectif. Ces balises sont fondamentales et constituent plus que jamais le cadre de notre engagement politique.

- ⊙ Nous sommes responsables de l'avenir de la planète et du genre humain.
- ⊙ Nous voulons une terre plus verte, un monde plus juste, une société plus égalitaire et basée sur la coopération plutôt que sur la compétition.
- ⊙ Nous prônons la convivialité au quotidien et la solidarité locale, globale et avec les générations futures.
- ⊙ Nous nous appuyons sur la participation et le débat pour faire société.
- ⊙ Nous prônons une société où les femmes et les hommes sont égaux.
- ⊙ Nous souhaitons un pouvoir mieux distribué et exercé de façon éthique.
- ⊙ Nous développons une culture de la paix et de non-violence.

- 📍 Nous nous basons sur les valeurs de respect de tou-te-s, de tolérance des différences, d'ouverture à l'autre.

A ce titre, comme repris en dernière page du présent programme, nous ne pouvons que souscrire aux engagements promus par [e-change](#).

## Un programme

Un programme politique communal, c'est le déploiement en objectifs concrets et opérationnels du cadre dans lequel nous voulons vivre. Toutes les actions que nous proposons traduisent notre souhait de voir notre commune faire face aux nombreux défis énoncés ci-dessus et d'offrir à ses citoyen-ne-s un cadre de vie dans lequel chacun-e puisse trouver sa place et s'engager.

Les défis que nous proposons de relever sont articulés autour de trois axes interdépendants et qui répondent à trois préoccupations majeures d'écolo :

- 📌 **Mettre l'humain au centre et offrir les conditions pour vivre ensemble de façon harmonieuse** : la commune est d'abord un lieu de vie pour des citoyen-ne-s, quels que soient leur âge, genre, nationalité et statut socio-économique. La commune a la responsabilité de faire en sorte que chacun-e y trouve sa place et soit respecté-e dans ses différences.
- 📌 **Assumer la responsabilité du territoire communal et en assurer un développement urbanistique et économique durable, en ce compris une mobilité soutenable.**
- 📌 **Développer une démocratie vivante et participative** qui permet aux citoyen-ne-s d'être co-acteurs et responsables des décisions qui les concernent.

Vous trouverez ci-dessous une présentation non-exhaustive de nos propositions concrètes.

Qu'Ecolo soit ou non dans la majorité, nous nous engageons à défendre ces propositions, à les mettre en débat, et à tout mettre en œuvre pour avancer vers cette commune verte, conviviale et solidaire que nous appelons de nos vœux.

# Synthèse du programme pour les années 2019 à 2024

## Mieux vivre – *page 6*

- ✓ Politique sociale : enfance et jeunesse, aînés et personnes en situation de handicap, santé, CPAS, interculturalité
- ✓ Enseignement, sport, culture et tissu associatif
- ✓ Économie, commerce, tourisme
- ✓ Sécurité



## Territoire – *page 17*

- ✓ Aménagement du territoire et urbanisme, logement
- ✓ Mobilité, énergie
- ✓ Environnement et biodiversité, agriculture

## Démocratie vivante – *page 23*

- ✓ Information et participation
- ✓ Accueil et éthique
- ✓ Solidarité internationale



# Mieux-vivre

Mieux vivre à Court-Saint-Etienne, c'est **mettre l'humain au centre** et offrir à tous les conditions pour vivre ensemble de façon harmonieuse.

Comme toutes les communes, Court-Saint-Etienne est le lieu de vie et d'activités diverses que nous voulons développer en tenant compte des interactions et des impacts des unes sur les autres.

Nous souhaitons créer un **climat positif**, une dynamique dans lesquels toutes ces activités pourraient se renforcer mutuellement : culture, commerce, politique sociale, sport, enseignement, tourisme...

Pour cela, les 10.500 habitant-e-s et les autres usagers de notre commune doivent mieux se connaître et connaître ce qui se passe dans la commune.

Le rôle de la Commune est de faciliter les contacts, d'assurer un climat de sécurité et de mettre à la disposition de la population une série de services publics de qualité pour répondre aux besoins de tou.te.s : crèches, écoles, espaces culturels, terrains de sports, infrastructure pour aînés...

Mieux-vivre nécessite aussi de **bénéficier d'un environnement agréable et préservé**, mais aussi que l'organisation de la vie en société offre à chacune des possibilités d'expression et de participation à la vie en commun.

La **politique sociale**, c'est plus que l'action du Centre public d'aide sociale (CPAS). Elle couvre un champ bien plus vaste qui concerne tou.te.s les citoyen-ne-s quels que soient leur âge, genre, nationalité et statut socio-économique. Elle a pour objectif de faire de Court-Saint-Etienne une **commune inclusive**, favorisant la diversité et accessible à toutes et à tous. Pour cela, il faut investir dans l'enfance et la jeunesse. Il convient aussi d'anticiper les réponses à apporter aux besoins d'une population où la part des personnes âgées devient plus importante. Et la commune a bien entendu le devoir d'organiser la solidarité au niveau local envers les personnes en difficulté.

Nous voulons que l'action du CPAS se développe pour organiser un **véritable travail de prévention** et qu'il ne se cantonne pas dans l'octroi d'aide aux « nécessiteux ». Dans cette optique, nous souhaitons que le CPAS redevienne un acteur-clé et positif d'intégration sociale et d'inclusion des habitants fragilisés ou isolés.

Que ce soit au travers de **l'enseignement**, du **sport** ou de la **culture**, il s'agit d'encourager la **coopération** et non la compétition. Via les instances officielles ou par l'intermédiaire des acteurs du riche **tissu associatif** de Court-Saint-

Etienne, nous voulons octroyer soutien et appui pour favoriser l'expression de chacun-e, l'épanouissement individuel et collectif et l'émancipation.

Même si une commune est seconde derrière l'initiative privée en termes d'économie, de commerce et de tourisme, des politiques construites avec une vision globale permettent d'en renforcer les bienfaits pour l'ensemble de la population. Encourager et soutenir une **économie relocalisée**<sup>1</sup> et des **commerces de proximité** a des impacts immédiats en terme de mobilité facilitée et d'emploi. Ces activités peuvent être pensées de manière compatible et en synergie avec la fonction d'habitat, tout en tenant compte des nouvelles possibilités apportées par la technologie.

Valoriser notre patrimoine touristique et naturel renforce le bien-vivre dans la commune tout en préservant ces havres d'histoire ou de biodiversité.

La commune est un lieu de rencontres et de convivialité pour toutes et tous. Chacun-e a le droit essentiel d'y vivre et de s'y déplacer en **sécurité** et le sentiment d'insécurité exprimé par une partie des citoyen-ne-s doit être pris en compte. Une commune sûre et propre est une commune qui ne nie pas les difficultés et développe une multitude d'actions afin de (re)créer un climat serein, propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.

Rendre notre commune plus sûre passe par la **réappropriation de l'espace public**, la création d'un climat de convivialité et d'ouverture ainsi qu'une valorisation des règles de vie sociale et du respect mutuel. Cela implique notamment une police de proximité qui rencontre en confiance les citoyen-ne-s, y compris les jeunes. Cela nécessite également des réponses concrètes à des problèmes quotidiens : sécurité routière pour les piétons et les cyclistes, prévention des vols, réalisation d'aménagements urbains créant une dynamique positive, lutte contre les incivilités.

Tous ensemble, nous avons l'opportunité de nous recréer un cadre de vie agréable, convivial et dans lequel chacun se sent à l'aise pour s'épanouir pleinement. C'est cette vision, qui combine grands chantiers et petits aménagements du quotidien, que nous souhaitons développer au bénéfice de tou-te-s les habitant-e-s de Court-Saint-Etienne.

---

<sup>1</sup> Re-localiser est l'inverse de délocaliser

# Mieux-vivre

## Politique sociale : enfance et jeunesse, âgés et personnes en situation de handicap, santé, CPAS, interculturalité

### Enfance et jeunesse

#### *Crèches et lieux d'accueil*

- ✓ Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (crèche, halte-garderie, accueillantes à domicile) dans des milieux de qualité (air, environnement et nourriture)
- ✓ Permettre l'accueil en cas d'horaires atypiques (ponctuels, tôt le matin, après 18h)
- ✓ Garantir un accueil de qualité et l'accessibilité aux enfants porteurs de handicap
- ✓ Augmenter l'attractivité du métier d'accueillante à domicile ; promouvoir l'activité des gardiennes à domicile en favorisant le travail en équipe et en fournissant une aide financière pour l'aménagement du lieu d'accueil
- ✓ Encourager la formation du personnel des milieux d'accueil
- ✓ Rassembler les demandes des parents sur une seule liste d'attente pour éviter les inscriptions multiples dans les lieux d'accueil
- ✓ Utiliser des peintures naturelles et des produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement
- ✓ Surveiller la présence de radon dans tous les lieux d'accueil d'enfants

#### *Place dans l'espace public – lieux de rencontre*

- ✓ Tenir compte de l'usage des poussettes dans les politiques d'aménagement du territoire de la commune en particulier pour la mobilité : trottoirs et accotements pour l'accès aux lieux d'accueil, aux écoles, aux activités extrascolaires
- ✓ Mettre à disposition des enfants et des jeunes des zones qui soient des lieux de vie agréables et adaptés aux différentes tranches d'âge : plaines de jeux, terrains de sport (basket...) ou d'aventure (skate...), en concertation avec les riverains
- ✓ Développer avec les principaux intéressés un projet de « maison des jeunes » qui soit un lieu de rencontre, de formation, d'expression, de sensibilisation, de citoyenneté, d'autonomisation, de loisir
- ✓ Réfléchir avec les établissements scolaires, les éducateurs de rue et des représentants des étudiants à la manière de permettre aux très nombreux élèves de

se retrouver avant et après les cours et sur le temps de midi tout en assurant le respect de la tranquillité et la propreté du voisinage

### *Soutenir les activités existantes*

- ✓ Rédiger et distribuer un « Pass Jeune » ou un « Parcours Jeune » qui offre, par tranche d'âge, une série d'informations ciblées sur les activités locales ainsi que des informations pratiques
- ✓ Maintenir le soutien logistique aux mouvements de jeunesse : prêt de salles, tonnelles, tables, bancs, vaisselle, transport...
- ✓ Soutenir l'AMO « La Chaloupe » et d'autres associations stéphanoises dans leurs projets qui visent à créer des échanges et des coopérations, par exemple entre jeunes de la commune et d'ailleurs

### *Éducation à la citoyenneté*

- ✓ Maintenir et encourager le conseil communal des enfants dans l'optique de développer l'écoute, le respect et la découverte de la démocratie dans les prises de décision

## **Aînés et personnes en situation de handicap**

- ✓ Penser les aménagements urbains de façon à permettre aux aînés et aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous les bâtiments communaux ouverts au public (maison communale, bibliothèque, police...) et de profiter de l'espace public : trottoirs de qualité, bancs...
- ✓ Développer les services qui permettent aux personnes âgées de rester le plus longtemps chez elles (taxi senior, repas à domicile, aides ménagères) ; favoriser un habitat intergénérationnel, en particulier au sein des grands projets immobiliers dans la Commune ; encourager les initiatives privées de type « logement kangourou »
- ✓ Développer les possibilités pour les seniors de rester actifs et impliqués dans la vie de la cité ; développer les possibilités de transmission de compétences et de savoirs entre générations : jeux, potagers, causeries, consultances, aide pour des travaux scolaires ou autres...
- ✓ Pour les aînés qui ne peuvent plus rester dans leur lieu de vie, développer des infrastructures publiques implantées sur Court-Saint-Etienne ou à proximité immédiate : hébergements de type Maison de Repos/Maison de Repos et de soin, accueil de jour et accueil temporaire ; envisager un partenariat avec d'autres communes et/ou un Partenariat Public-Privé de manière à multiplier les offres et à alléger le poids des investissements nécessaires
- ✓ Assurer une meilleure visibilité de la personne handi-contact au sein de l'administration communale

- ✓ Dans les administrations communales, porter une attention à l'accueil, au cadre de travail et à l'environnement relationnel des agents porteurs d'un handicap

## Santé

- ✓ Mettre en évidence le fait que la commune n'utilise plus de pesticides ; inciter les habitants, les agriculteurs et d'autres opérateurs (SNCB, TEC...) à renoncer également à ces produits
- ✓ Vérifier que les agriculteurs qui continuent à utiliser ces produits respectent les zones tampons, particulièrement autour des écoles et les aider à adopter d'autres pratiques
- ✓ Porter une attention plus grande aux nuisances sonores par des mesures régulières sur le terrain , à l'aide d'un sonomètre.
- ✓ Établir et publier le cadastre des antennes gsm et des ondes électromagnétiques générées
- ✓ Informer les citoyen-ne-s clairement sur le danger du radon, sur les possibilités de le détecter et, si nécessaire, sur les manières de remédier aux situations problématiques
- ✓ Soutenir la maison médicale qui constitue une réponse à la pénurie de médecins généralistes sur le territoire communal
- ✓ Collaborer aux campagnes de prévention proposées par d'autres institutions ou par les associations

## Action du CPAS

- ✓ Confier au CPAS l'entièreté de la politique sociale au sens large, pour en assurer une plus grande cohérence : politique d'accueil de l'enfance, services aux personnes âgées et aux familles
- ✓ Donner au CPAS les moyens de mener une politique sociale plus ambitieuse, à la fois en termes de services à la population, mais aussi en termes d'investissements nécessaires : infrastructure publique pour les aînés et pour l'accueil de la petite enfance
- ✓ Développer l'action préventive du CPAS en matière de santé, d'endettement, de consommation d'énergie, d'égalité entre hommes et femmes, de sens civique...
- ✓ Élargir la vision de l'insertion sociale au-delà d'une intégration au marché du travail et viser une intégration sociale au sens large qui passe par exemple par l'accès à la culture et au sport, la mise en place d'un réseau de volontariat, l'organisation d'activités qui favorisent les rencontres et le développement de solidarités entre habitants
- ✓ Associer le CPAS à la politique communale du logement et à la gestion des logements publics de la commune

## Interculturalité

- ✓ Veiller à trouver au sein des employés de l'administration communale et de la Police, la diversité de la population locale
- ✓ Développer un jumelage avec une ville flamande et une ville marocaine avec des profils similaires à celui de Court-Saint-Etienne
- ✓ Développer une politique d'accueil des « gens du voyage » en aménageant une aire d'accueil (terrains du CPAS) et en promouvant des projets de rencontre
- ✓ Déclarer Court-Saint-Etienne « Commune hospitalière » et prendre une série d'engagements concrets en conséquence
- ✓ Rendre effectif pour les personnes en situation de séjour irrégulière les droits que la loi leur reconnaît, à savoir le droit à l'aide médicale urgente et le droit à la scolarité pour les mineurs Accorder aux personnes en situation irrégulière, dans le cadre du droit de chaque être humain à une aide sociale, tous les droits pleins et entiers que la loi leur donne.
- ✓ Développer des projets intergénérationnels et interculturels : ateliers de cuisine, défilés de mode... en y associant des publics mélangés
- ✓ Avec le Centre régional d'intégration du Brabant wallon, développer des politiques interculturelles de mise en valeur des cultures minoritaires dans la commune et reconnaître l'apport historique de ces populations dans l'essor de la commune
- ✓ Soutenir les associations telles que « Lire & Écrire » ou « La Tourkana » qui proposent sur Court-Saint-Etienne des ateliers d'apprentissage du français pour adultes ; les encourager dans leurs missions d'éducation à la citoyenneté
- ✓ Organiser des formations aux relations interculturelles pour les employés des services administratifs pour faciliter l'accueil et l'intégration de tou.te.s

# Mieux-vivre

## Enseignement, sport, culture et tissu associatif

### Enseignement

- ✓ Faire des écoles stéphanoises des écoles inclusives accessibles à tou.te.s et qui offrent des chances égales de réussite et d'émancipation
  - Rendre l'accueil et la pédagogie de même valeur qualitative pour tous les enfants peu importe l'option choisie (immersion ou langue française)
  - Promouvoir l'égalité entre tou.te.s et en particulier l'égalité de genre et le respect réciproque
  - Porter une attention à tous les enfants et en particulier accompagner ceux qui sont en difficultés
  - Encourager les partenariats avec des écoles d'enseignement spécialisé pour assurer au mieux un accompagnement différencié
  - Encourager la formation des enseignants en lien avec les besoins spécifiques des enfants (maîtrise de la langue, emploi des technologies de l'information et de la communication, dyslexie, haut potentiel,...)
  
- ✓ Faire des écoles stéphanoises des écoles collaboratives, citoyennes et ouvertes sur la commune et sur le monde
  - Se donner les moyens de créer de véritables équipes éducatives adhérant au projet pédagogique de leur école en valorisant le travail d'équipe, en proposant des formations et de l'accompagnement adapté aux besoins des écoles
  - Développer au sein des classes une pédagogie qui s'appuie davantage sur la collaboration que la compétition
  - Développer des temps et des lieux d'accueil et de dialogue avec tous les parents ; avoir une attention particulière pour les parents moins familiers avec la culture scolaire
  - Développer l'éducation à la citoyenneté au sein des écoles et encourager les enfants à participer au conseil communal des enfants
  - Éduquer les enfants au respect de l'environnement et aux enjeux planétaires, leur montrer que chacun peut, à son niveau, contribuer à répondre aux défis actuels

- Promouvoir une communauté scolaire ouverte sur son environnement et sur le monde favorisant les partenariats locaux avec l'école des devoirs de La Chaloupe, le centre culturel, la bibliothèque, les clubs de sport...
  - Mettre en place des collaborations entre les écoles des différents réseaux d'enseignement pour favoriser des animations communes, l'usage commun de certains locaux, la participation à des journées spéciales (sportives, citoyennes...), de la formation commune pour les professionnels
- ✓ Faire des écoles stéphanoises **des écoles où il fait bon vivre et apprendre**
- Veiller à ce que l'école offre un cadre qui assure un sentiment de sécurité et de bien-être pour tous les acteurs de la communauté scolaire
  - Améliorer la sécurité sur le chemin de l'école afin d'encourager les déplacements à pied ou à vélo (cf. mobilité)
  - Assurer une alimentation saine et installer des fontaines à eau (plutôt que des distributeurs de soda) ; introduire les produits bio et les produits locaux dans le cahier des charges des repas
  - Veiller à un cahier des charges du matériel pédagogique durable et bien adapté aux objectifs pédagogiques

## Sport

- ✓ Finaliser la construction d'une nouvelle salle de gymnastique pour accueillir La Courtoise
- ✓ Remettre sur pied l'association sportive stéphanoise pour débattre avec des représentants des différents clubs de sports de la meilleure manière de promouvoir les activités sportives sur Court-Saint-Etienne
- ✓ Arrêter un budget pluriannuel en ce qui concerne les investissements dans le cadre des infrastructures sportives
- ✓ Clarifier les critères d'octroi de subsides communaux aux clubs et les annoncer clairement
- ✓ Arrêter le cadastre des clubs sportifs actifs sur le territoire communal et rendre cette information facilement accessible sur le site communal
- ✓ Multiplier, entretenir et embellir les plaines de jeux et infrastructures sportives de quartier afin de permettre aux jeunes non affiliés à des clubs sportifs de pratiquer des sports d'équipe
- ✓ Inciter les clubs sportifs à organiser des activités brassant des publics différents en âge, en genre et en culture

## Culture et tissu associatif

- ✓ Développer l'Académie de musique afin de mieux répondre aux nombreuses demandes
- ✓ Faire connaître et soutenir les diverses initiatives de formation artistique : ateliers de peinture, dessin, photo, chorales ...
- ✓ Soutenir financièrement et donner une visibilité aux rencontres des artistes entre eux et avec le public : parcours d'artistes, concerts, expositions...
- ✓ Rédiger une Charte associative en vue de structurer les relations entre les pouvoirs publics et le monde associatif dans une relation de complémentarité et de non concurrence
- ✓ Établir des critères de soutien financier des associations dans le cadre des subventions communales
- ✓ Soutenir structurellement des initiatives et lieux citoyens tels le Forum stéphanois<sup>2</sup> ou le Quatre-Quarts<sup>3</sup>
- ✓ Reconnaître, faire connaître et soutenir concrètement les initiatives citoyennes qui vont dans le sens d'un mieux-être avec soi-même et avec les autres dans le respect de l'environnement : fêtes de quartier, activités intergénérationnelles, mouvements de jeunesse, groupes d'achat local, création ou échange artistique, groupes de jumelage et de solidarité avec des gens d'ailleurs...

## Mieux-vivre

### Économie, commerce, tourisme

#### Économie

- ✓ Soutenir l'économie locale et durable en proposant des moyens financiers (propres ou en association) nécessaires pour susciter un climat favorable aux initiatives locales de développement
- ✓ Établir et animer des réseaux pour mettre en contact des acteurs ou des structures qui se connaissent peu ou mal, de manière à favoriser des partenariats de tels projets et initiatives ; améliorer l'information et la concertation avec les citoyen-ne-s afin de les encourager à devenir acteurs de tels partenariats
- ✓ Soutenir des projets d'économie sociale et d'économie de partage : création d'un restaurant social, soutien structurel à la ressourcerie afin qu'elle puisse s'étendre,

2 Le **Forum stéphanois** a pour objectif de promouvoir la vie associative à Court-Saint-Etienne. Pour cela, il met en place des outils de communication, avec notamment une newsletter mensuelle reprenant toutes les activités proposées sur l'entité.

3 Le **Quatre-Quarts** est un café citoyen situé à la gare de Court-Saint-Etienne qui exerce déjà une fonction d'utilité publique : accès à un réseau wifi et à des toilettes, lieu convivial de rencontre, d'activités mais aussi d'accueil de nombreuses réunions associatives

nouvelles activités en lien avec l'économie de la fonctionnalité<sup>4</sup> et l'économie circulaire<sup>5</sup>...

- ✓ Offrir des espaces de développement d'activités économiques compatibles avec un habitat dense à proximité de la gare de Court-Saint-Etienne, pour que le train ne permette pas seulement aux navetteurs de partir travailler à Bruxelles ou ailleurs, mais qu'il permette aussi d'habiter Court et d'y travailler, ou de venir d'ailleurs travailler à Court.
- ✓ Faciliter la création d'un espace de co- et de téléworking<sup>6</sup> pour limiter la nécessité de déplacements et pour créer un lieu de rencontre à destination des travailleurs à domicile

## Commerce

- ✓ Favoriser l'implantation de commerces de proximité dans les centres (villages, hameaux), revitaliser l'Avenue de Wisterzée
- ✓ Mettre en réseau des agriculteurs locaux, commerçants et consommateurs pour élaborer un circuit local de production, de transformation et de vente ; y associer les entreprises locales et les établissements scolaires susceptibles de s'insérer dans une telle dynamique
- ✓ Soutenir la monnaie locale et citoyenne « Le Talent » en faisant connaître les commerçants, artisans et indépendants qui l'acceptent, en favorisant son utilisation, en acceptant le paiement des documents administratifs communaux en talents

## Tourisme

- ✓ Valoriser et diffuser dans la commune et auprès des communes voisines la mise en valeur de notre patrimoine, dont le travail de l'association « Patrimoine stéphanois » avec sa carte des sentiers, promenades et lieux d'intérêt
- ✓ Mettre en valeur le patrimoine architectural, monumental, historique, industriel et multiculturel présent sur le territoire communal, de même que le patrimoine naturel : arbres et haies remarquables, castors...

---

4 L'économie de la fonctionnalité est l'offre ou la vente de l'usage d'un bien ou d'un service et non du bien lui-même. Utiliser une voiture Cambio, ou emprunter un vélo Villio à Bruxelles relève de cette économie. Mais c'est aussi le cas des imprimantes Ricoh qui sont louées, ou de Michelin qui loue ses pneus aux camionneurs professionnels.

5 L'économie circulaire vise à boucler les modes de production aujourd'hui linéaires, pour se passer de la notion de déchets qui deviennent des ressources pour d'autres activités. Son objectif est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et des sources d'énergies non renouvelables.

6 Le co-working ou « travailler ensemble » est une nouvelle vision du travail qui allie autonomie et collaboration. C'est un nouveau mode de travail avec des règles simples et qui se pratique dans des espaces dédiés où chacun peut échanger avec les autres et bénéficier des expertises et expériences croisées. Le téléworking ou télétravail désigne une organisation du travail en tout ou en partie à distance (c.-à-d. en dehors du lieu où le résultat du travail est attendu, généralement les locaux de l'employeur) grâce aux technologies de l'information et de la communication.

- ✓ Remettre en valeur et assurer l'entretien des berges des trois principales rivières (la Dyle, la Thyle et l'Orne) pour y favoriser les loisirs actifs compatibles avec la biodiversité
- ✓ Faire du PaMExpo un lieu d'activités touristiques et événementielles d'ampleur régionale. Veiller à ce que ces activités ne soient pas source de nuisances sonores ; offrir des réductions à ses visiteurs venant en train ou en bus

## Mieux vivre

### Sécurité

- ✓ Faire un état des lieux des difficultés et des besoins par quartiers et développer des politiques de quartier avec les associations et les citoyen-ne-s
- ✓ Améliorer le dialogue policiers/citoyen-ne-s par des campagnes de relations publiques avec la population, et par de la formation du personnel policier à l'accueil et à l'écoute
- ✓ Augmenter la présence d'agents de quartier en lieu et place de caméras pour prévenir des infractions
- ✓ Améliorer l'état des voiries pour assurer la sécurité routière. Améliorer l'éclairage public dans les espaces publics
- ✓ Contrôler la vitesse et favoriser les mesures de protection des piétons et des cyclistes notamment dans les grands axes (av des combattants - route provinciale) par les dispositifs les mieux adaptés à chaque type de voirie : chicane, ralentisseurs, accotements aménagés, piquets le long des routes, signalisation...
- ✓ Soutenir tout projet visant à lutter contre la violence conjugale et assurer la coordination sociale des professionnels intervenant en cas de violences à l'égard des femmes ; veiller à la formation spécifique des services de police chargés de l'accueil aux victimes ; veiller à la disponibilité de logements d'accueil d'urgence pour faire face à de telles situations

# Territoire

Court-Saint-Etienne s'étend sur 27 km<sup>2</sup>. La moitié de sa surface est constituée de terres agricoles, un quart de forêts et un quart de zones urbanisées. Nous voulons préserver cet équilibre et les caractéristiques de ce territoire qui en font sa richesse et son attrait.

Pour cela, il faut se fixer des objectifs clairs en ce qui concerne l'aménagement du territoire, l'habitat, l'environnement et l'agriculture, mais aussi en ce qui concerne le besoin de mobilité et la gestion de l'énergie, qui sont deux enjeux cruciaux de notre époque.

Nous voulons privilégier une ville à taille humaine, des quartiers jalonnés d'espaces verts, de services et de magasins de proximité, d'espaces publics de qualité où il fait bon rencontrer d'autres personnes.

Nous voulons préserver la qualité paysagère mais aussi la biodiversité dans nos campagnes et dans les lieux de haute qualité environnementale. Pour cela, il faut créer un maillage vert qui relierait toutes ces zones.

Nous voulons réussir l'aménagement d'espaces de vie dans les zones centrales où la densité de population est la plus forte (le centre de Court-Saint-Etienne et la vallée de la Dyle) afin de préserver les zones rurales, les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les logements doivent davantage se diversifier, tant dans leur forme (appartements, studios, maisons) et leur mode de fonctionnement (habitats groupés, intergénérationnels, partagés, quartiers durables) que dans leur accessibilité financière (logement public, Community Land Trust, habitat alternatif).

Des décisions fortes permettraient d'apaiser le trafic automobile afin qu'il soit plus discret, sécurisant et fluide ; favoriser le covoiturage et les modes de transports alternatifs à la voiture impose de réaliser un réseau de cheminements piétons et cyclistes efficaces, agréables et directs. Privilégier les activités locales (emploi, commerce) permet également de diminuer le besoin de mobilité.

Les déplacements consomment de l'énergie ; ils ne sont pas les seuls. Nous devons faire face ici, à notre niveau, au défi climatique et nous fixer l'objectif ambitieux que Court-Saint-Etienne atteigne rapidement la neutralité carbone nécessaire.

Dans cette optique, nous voulons encourager toutes les initiatives en faveur de la transition (projets citoyens, économie circulaire, mobilité, liens sociaux,

agriculture urbaine...), les soutenir afin qu'elles puissent se mettre en place concrètement.

Ces enjeux dépassent les limites de notre commune et nous devons y réfléchir en bonne concertation avec les communes avoisinantes, avec les autorités provinciales, régionales et fédérales.

# Territoire

## Urbanisme et aménagement du territoire, logement

### Urbanisme et aménagement du territoire

- ✓ Réorienter le projet « Court Village » afin d'assurer une plus grande convivialité dans l'espace public ; le doter d'une place qui soit réellement un espace public (et non un grand parking commercial) avec des terrasses, des espaces de jeux où piétons et cyclistes se sentent pleinement respectés et en sécurité ; articuler le projet Court Village de façon réfléchi et cohérente avec les autres projets immobiliers dans le centre de Court-Saint-Etienne
- ✓ Urbaniser prioritairement en densifiant les centres existants et les abords des gares ; ne plus urbaniser les zones de réserves d'habitat (comme le Val de Croix) tant que l'urbanisation du centre n'est pas terminée et, par la suite, définir clairement les priorités de mises en œuvre de ces zones si le besoin s'en fait sentir
- ✓ Embellir et entretenir soigneusement les lieux publics et le mobilier urbain : abords, nettoyage, fleurissement et plantations, bannir les publicités agressives et tapageuses, placer davantage de bancs aux endroits de vie et de rencontre
- ✓ Investir dans les quartiers défavorisés et privilégier la mixité sociale entre autres dans les nouveaux projets d'urbanisme
- ✓ Créer des lieux de rencontre au sein des quartiers (comme cela est notamment déjà demandé par les habitant·e·s du Clos de l'Orne)

### Logement

- ✓ Créer une régie immobilière communale pour assurer la gestion des logements dont la Commune ou le CPAS est propriétaire ou locataire ; assurer une gestion structurée et transparente de ce parc avec des objectifs clairs, notamment en ce qui concerne la politique d'acquisition et de rénovation, l'assurance de proposer des loyers modérés, d'atteindre 10% de logements publics (notamment à vocation sociale), de garantir l'existence de logements de transit et d'urgence, d'en faire connaître les critères d'accès et être particulièrement vigilant sur leur respect

- ✓ Mettre en place un Community Land Trust (CLT), organisme qui aura pour objet de devenir propriétaire de biens immobiliers et qui ne revendra que le bâtiment aux candidats propriétaires, afin de réduire le coût de l'achat, le sol restant la propriété du CLT. Organisé sous forme d'ASBL, il sera géré en commun par les citoyen-ne-s et les pouvoirs publics
- ✓ Imposer dans les nouveaux lotissements une part de logements financièrement accessibles, par exemple, pour les projets dépassant une certaine superficie, en cédant une partie à un Community Land Trust communal tel que décrit ci-dessus
- ✓ Organiser, en collaboration avec le Guichet de l'énergie d'Ottignies, des séances d'information à Court-Saint-Etienne et utiliser le bulletin et le site web communal en vue de mieux faire connaître les différentes aides (régionales, provinciales) dont les propriétaires ou les locataires peuvent bénéficier, pour l'acquisition ou la rénovation d'une maison, l'amélioration de sa performance énergétique, son adaptation pour une personne handicapée ou âgée.
- ✓ Définir une ligne claire et bienveillante vis-à-vis des nouvelles formes d'habitat (kangourou<sup>7</sup>, nomade<sup>8</sup>, *tiny house*<sup>9</sup>, habitat partagé) ou de mode de construction (maison en bois, auto-construction, matériaux innovants).

## Territoire

### Mobilité, énergie

#### Mobilité

##### *Planifier et fluidifier*

- ✓ Revoir dès 2019 le Plan communal de Mobilité (PCM) de 2011 et se fixer des objectifs ambitieux en matière de transports en commun et de mobilité active, en facilitant le développement des nouveaux modes de déplacements
- ✓ Pour cette révision du PCM, prendre en considération les conclusions de l'étude du bureau CREAT qui mettait en évidence les risques de saturation complète des axes de

7 L'**habitat kangourou** suppose qu'une personne âgée et un jeune couple (ou une famille) partagent le même toit mais évoluent dans des espaces de vie indépendants. Cette cohabitation est régie légalement par un contrat de bail passé entre propriétaire (souvent la personne âgée) et locataire. Elle implique également un accord sur un contrat moral d'assistance réciproque (d'un côté la garde des enfants, l'aide aux devoirs, l'attention à la maison en l'absence de l'autre partenaire ... De l'autre côté une aide aux « courses », une intervention rapide en cas d'accroc, .etc.). Les maisons Kangourous résolvent deux problèmes d'un coup : d'une part, celui des personnes vieillissantes qui disposent d'une maison trop grande pour elles, difficile et coûteuse à entretenir ; d'autre part, celui de jeunes couples qui éprouvent des difficultés à acquérir un logement.

8 L'**habitat nomade** est un habitat pouvant se déplacer, depuis la caravane jusqu'à certaines formes de maisons modulaires.

9 Une « **tiny house** » ou micromaison se réfère à un mouvement social et architectural prônant la simplicité volontaire par l'habitation de petites maisons (< 93 m<sup>2</sup>)

la vallée de la Dyle si les urbanisations prévues dans cette vallée sur Ottignies et Court-Saint-Etienne se concrétisent

- ✓ Créer une ligne Proxibus entre Court-Saint-Etienne et Louvain-la-Neuve, avec des horaires qui répondent aux attentes les plus fréquentes
- ✓ Lors de réfection des voiries où passent des bus, étudier systématiquement la possibilité d'aménager la voirie pour faciliter la circulation de ces bus
- ✓ Soutenir les initiatives qui proposent des solutions conviviales, complémentaires des transports en commun, pour les jeunes et autres habitants sans voiture (covoiturage, voitures partagées, atelier vélo, réseau de mobilité solidaire)
- ✓ Veiller à la coordination des chantiers et au respect des règlements communaux et régionaux des impétrants (avec une bonne information aux riverains).
- ✓ Dans tout nouveau projet immobilier, réserver les emplacements de stationnement les mieux situés à des voitures partagées

### *Mobilité douce et multi-modalité*

- ✓ Adapter les trottoirs et les accotements afin de faciliter et sécuriser les déplacements en poussette, à pied et à vélo des enfants, des personnes âgées ou en situation de handicap.
- ✓ Multiplier le nombre de parkings vélo sécurisés, prioritairement aux abords des gares et plateformes multimodales, des parkings de covoiturage existants et aux croisements des grands axes
- ✓ Créer une telle plateforme multimodale en priorité à proximité immédiate de la gare de Court-Saint-Etienne : arrêt de bus, places de stationnement réservées aux voitures partagées, bornes de rechargement pour véhicules électriques, parking vélo sécurisé, borne d'information « mobilité »
- ✓ Susciter davantage de déplacements domicile-école à vélo et former tous les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires à la manière de circuler à vélo en assurant sa sécurité ; lancer des initiatives avec des citoyen·ne·s pour organiser des pédibus et vélibus
- ✓ Majorer l'intervention communale pour le remboursement des agents communaux qui viennent travailler à vélo.
- ✓ Mettre en valeur le cadastre des chemins et sentiers en associant la population
- ✓ Faire de tout le centre de Court et des différents villages des zones 30 km/h maximum ; multiplier le nombre de zones résidentielles, dans lesquelles la voirie ne privilégie plus la voiture ; mettre en place des rues cyclables
- ✓ Associer systématiquement les associations de cyclistes à la préparation des projets d'aménagement de voiries pour tenir compte de leur expertise

## Énergie

- ✓ Devenir signataire de la [Convention des Maires](#) et se fixer un objectif ambitieux : devenir en 2050 une commune « carbone neutre », c'est-à-dire qui ne contribue plus du tout à alimenter le changement climatique
- ✓ Améliorer particulièrement l'[efficacité énergétique](#) des bâtiments communaux ; la commune doit être exemplaire en la matière.
- ✓ Sensibiliser la population en rendant publics les objectifs fixés et la consommation estimée sur le territoire communal, ainsi que sa diminution progressive
- ✓ Créer une asbl communale « Énergie » dont le but serait de
  - sensibiliser et d'informer les citoyen·ne·s notamment sur les primes possibles et le retour sur investissement
  - proposer aux citoyen·ne·s un audit énergétique de leur habitation et, sur base de cet audit, proposer des dispositifs d'amélioration énergétique financés par l'asbl<sup>10</sup>
  - étudier la mise en place d'une éolienne, en tout ou en partie, citoyenne, ou d'autres dispositifs de production d'énergie renouvelable (biomasse, énergie géothermique, centrale hydroélectrique)
  - organiser des achats groupés d'énergie verte

## Territoire

### Environnement et biodiversité, agriculture

#### Environnement et biodiversité

- ✓ Associer la population à l'élaboration d'un programme d'actions concrètes (« Agenda 21») pour mettre en œuvre le développement durable à tous les niveaux dans la commune : population, entreprises, associations, administration, écoles...
- ✓ Faire un inventaire précis des richesses, mais aussi des points noirs du patrimoine naturel à Court-Saint-Etienne et, sur cette base, mener des actions permettant de préserver les richesses et renforcer la biodiversité ; contraindre tous les nouveaux projets urbanistiques de répondre à cet objectif
- ✓ S'appuyer sur le Contrat de Rivière Dyle-Gette pour organiser une large sensibilisation en vue d'améliorer la qualité des eaux et fixer avec cet organisme le

---

<sup>10</sup> L'asbl se rembourse avec les éventuelles primes et (en partie) avec les économies d'énergie réalisées. Une fois que l'asbl a ainsi récupéré son investissement, l'habitant reste seul bénéficiaire du dispositif et bénéficie entièrement des économies générées. Par ailleurs, l'asbl a ainsi réalimenté son fonds, ce qui lui permet d'investir pour aider d'autres ménages.

programme d'actions que la Commune peut mener pour éliminer les points noirs, comme par exemple la dissémination des plantes invasives

- ✓ Programmer l'assainissement de toutes les eaux usées sur le territoire communal, pour préserver la qualité des rivières et ruisseaux ainsi que des eaux souterraines :
  - établir un calendrier pour réaliser les derniers tronçons d'égouttage nécessaires pour assurer tout l'assainissement collectif
  - offrir aux habitants situés en zone d'assainissement autonome une information complète sur la réglementation et les possibilités de subventions, et si possible, favoriser la mise en place de solutions collectives dans ces zones
- ✓ Être ambitieux sur la réduction des déchets de toute nature ; viser l'objectif « [Commune Zéro déchet](#) » et faire de l'administration communale un modèle en la matière
- ✓ Former des maîtres composteurs et offrir des emplacements de compostage de quartier pour les habitants qui ne peuvent pas installer un compost chez eux
- ✓ Inclure systématiquement des clauses environnementales dans les cahiers des charges de la Commune et du CPAS

## Agriculture

- ✓ Mettre en place un marché public ciblé sur les produits locaux et les produits sans pesticides (bios)
- ✓ Soutenir et stimuler la création de réseaux courts entre consommateurs et producteurs afin de rapprocher ces deux entités autour de projets citoyens
- ✓ Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et le développement de petites exploitations, créatrices de main-d'œuvre, notamment lors de l'affectation de terres communales ou du CPAS
- ✓ Proposer des conventions avec les agriculteurs pour contribuer à la gestion des paysages et des espaces naturels, de la biodiversité, des bords de voiries, la lutte contre les inondations, l'entretien des haies et fossés... Les associer à la réflexion sur le développement territorial de Court-Saint-Etienne et sur la manière d'y développer la biodiversité ; valoriser cette implication auprès de l'ensemble de la population.
- ✓ Réaliser un inventaire des zones susceptibles d'être affectées au développement de potagers ; mettre ces parcelles à disposition de citoyen-ne-s pour l'aménagement de potagers partagés qui, au-delà de la production de légumes, permettent de réhabiliter le lien avec la terre ainsi que le lien social
- ✓ Offrir aux agriculteurs locaux des occasions de présenter et proposer aux consommateurs les produits du terroir stéphanois (marchés gourmandes...)

# Démocratie vivante

La commune de Court-Saint-Etienne est le plus grand employeur local, avec près de 130 emplois à la clé. Au niveau politique, elle est dirigée par un-e bourgmestre et quatre échevin-e-s (cinq à partir de 2019 suite à l'augmentation de la population), formant le collège communal issu d'un conseil communal de 21 élus. Mais cela ne signifie pas que ces élu-e-s doivent tout décider seuls !

La commune est le premier point de contact des citoyen-ne-s avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitant-e-s sont les mieux placé-e-s pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Nous faisons le pari de l'**intelligence collective** pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous voulons rendre la commune plus transparente, plus à l'écoute de la population et favoriser la participation réelle et effective des habitant-e-s à la prise de décisions.

Nous voulons gouverner la commune, loin du clientélisme, en accordant la priorité au respect de l'**intérêt collectif**, qui n'est pas la somme des intérêts particuliers.

Nous proposons de mettre en place une série d'outils et d'engagements concrets qui permettent aux gens de vraiment décider des grands projets qui dessineront l'avenir de leur commune.

Nous voulons encourager tou-te-s les citoyen-ne-s à s'impliquer dans la vie de leur commune afin de **devenir une ville co-construite et cogérée** pour et avec ses habitant-e-s. Les nouvelles technologies numériques offrent des outils qui peuvent être utilisés avec pertinence pour cela, mais il faut veiller à ce qu'ils soient bien accessibles à chacun-e d'entre nous.

**Un autre monde est possible !** Et il commence à se construire au niveau de notre commune, de notre quartier. Changeons la manière dont nous y vivons, la façon dont nous y travaillons et dont nous nous y déplaçons. Là où nous y avons nos ami-e-s, notre famille. Notre vie. Par l'action publique, évidemment. Mais aussi par l'action collective. En réinventant la façon dont notre commune fonctionne et dont les relations s'organisent entre citoyen-ne-s et autorités.

Il est temps de réhabiliter ensemble le plaisir politique, de retrousser nos manches pour construire, avec enthousiasme et réalisme, un Court-Saint-Etienne digne du 21<sup>e</sup> siècle et dont nous pourrions toutes et tous être fier-e-s.

# Démocratie vivante

## Information et participation

### Favoriser et stimuler la participation de tous les citoyen-ne-s

- ✓ Utiliser les nouveaux moyens technologiques pour faciliter la participation (consultation en ligne par exemple)
- ✓ Mieux associer les comités de quartier aux décisions qui les concernent directement (séance d'information et de débat, consultation, budget participatif, appel à projets pour des aménagements de l'espace public,...)
- ✓ Redynamiser les commissions consultatives en suscitant -et en prenant en considération- leurs prises de position sur des enjeux importants
- ✓ Clarifier la manière dont les subsides communaux sont octroyés aux associations. Les critères doivent être clairement définis, connus et objectifs
- ✓ Intégrer la dimension de genre: déconstruire les stéréotypes et assurer l'égalité homme-femme dans tous les lieux/rôles/professions/publications en lien avec la commune.
- ✓ Rechercher la parité de manière constante en mettant par exemple en place une co-présidence femme/homme pour animer les commissions consultatives
- ✓ Poursuivre le Conseil communal des enfants.

#### *Et, pour rendre cela très concret :*

- ✓ Mettre en place un budget participatif : réserver 100.000 € du budget communal pour concrétiser des projets soumis par des habitant-e-s ou des associations. Tous les projets ne pourront voir le jour en même temps. Pour cela un processus participatif bien organisé permettra de définir quel(s) projet(s) parmi ceux présentés sera ou seront retenus.
- ✓ Rassembler dans un seul et même processus participatif (à la manière d'un G100<sup>11</sup> ou de panels citoyens<sup>12</sup>) les différents projets de réflexion sur l'avenir à moyen et long terme de la commune : actualisation du plan communal de mobilité, schéma de développement local, plan communal de développement rural, agenda 21, Objectif neutralité carbone... pour avoir une vision globale des enjeux et définir un projet global cohérent

---

11 Un **G100** est un groupe de 100 citoyens jouant leur rôle de mandants suprêmes en démocratie, typiquement au niveau communal. Ceci est une déclinaison locale du [G1000](#) réuni pour la première fois au niveau national en 2012.

12 Un **panel citoyen** est une assemblée temporaire désignée par tirage au sort ou choisie par une autre méthode aléatoire (démarchage dans la rue, etc.) pour orienter certaines décisions politiques. Le but est de renforcer la participation citoyenne dans les processus politiques et/ou d'éclairer la prise de décision dans des situations complexes en consultant un échantillon de la population.

## Le conseil communal un lieu de débat

- ✓ Désigner un président du conseil communal qui animera et facilitera les débats
- ✓ Instaurer une heure d'échange avec les citoyen-ne-s avant chaque conseil communal, dans la salle de réunion

## Une politique d'information et de communication ouverte

- ✓ Ouvrir le bulletin communal et le site web de la commune pour les rendre plus participatifs. Les groupes représentés au sein du conseil communal doivent pouvoir s'y exprimer, de même que les associations, par exemple les comités de quartier et les conseils consultatifs
- ✓ Publier et expliciter le budget communal, en précisant notamment comment sont utilisés les impôts que paient les habitant-e-s
- ✓ Retransmettre la partie publique du conseil communal sur internet
- ✓ Etablir un programme d'action clair pour toute la législature, en s'appuyant sur l'expertise des membres de l'administration : quels sont les objectifs réalistes que nous nous fixons, de quelles ressources disposons-nous pour y arriver, avec quel financement, selon un calendrier précis
- ✓ Etablir un climat de confiance entre les autorités communales et l'administration : faire davantage confiance aux agents communaux et leur déléguer plus de responsabilités
- ✓ Rendre transparentes de toutes les rémunérations perçues par les mandataires, qui seront publiées sur le site communal
- ✓ Inviter les mandataires communaux qui représentent la Commune dans d'autres institutions (intercommunales, associations, institutions,...) à présenter chaque année un rapport qui détaille la manière dont ils ont rempli ce mandat, ainsi que les enjeux qui méritent un débat au niveau communal, pour déterminer la position que nos représentants doivent adopter
- ✓ Dans le cadre de la rénovation de la maison communale, veiller à ce que la salle où se déroule les réunions publiques (conseils communaux,...) puissent accueillir dans de bonnes conditions les participants et les spectateurs, notamment en facilitant l'usage des nouvelles technologies

# Une démocratie vivante

## Accueil et éthique

### Accueil

- ✓ Faciliter l'accès des services communaux (des locaux ou via internet) et veiller à ce que cet accès soit bien offert aux différents publics (personnes à mobilité réduite, personnes âgées, travailleurs, étrangers)
- ✓ Organiser chaque année un moment d'accueil où sont conviés tou-te-s les habitant-e-s nouvellement installée-e-s sur le territoire communal
- ✓ Organiser des moments de formation avec le personnel communal en contact avec la population pour assurer que chaque personne qui s'adresse à la Commune se sente encore mieux accueillie, respectée et écoutée

### Éthique

- ✓ Veiller à ce que l'intérêt général prévale toujours sur l'intérêt particulier. Dans cette optique, il faut veiller à éviter strictement toute situation qui pourrait être source de conflit d'intérêts pour un mandataire, entre son mandat et une activité professionnelle, associative, institutionnelle ou encore une situation patrimoniale
- ✓ Investir les réserves financières de la commune dans des fonds d'épargne éthiques et socialement responsables et refuser les produits d'investissements déconnectés de la réalité économique d'ici, qui font miroiter des rendements élevés mais participent à une spéculation financière à l'origine des crises bancaires

### Solidarité internationale

- ✓ Insérer des clauses éthiques et responsables dans les cahiers des charges des marchés publics: commerce équitable, vêtements propres, Ecolabel, Forest Stewardship...
- ✓ Consacrer 0,4% du budget communal pour soutenir des projets de coopération Nord-Sud.  
Créer une Commission consultative communale « Nord-Sud » pour lancer l'appel à projets, examiner les propositions et proposer un choix au conseil communal
- ✓ Mener dans les écoles communales et lors de manifestations publiques des actions « d'éducation à la solidarité mondiale » mettant en avant les projets soutenus par la Commune

# Les mandataires stéphanois-es d'Ecolo s'engagent devant vous !

✓ **Engagement**

Nous considérons la politique comme un engagement avant d'être une carrière

✓ **Vérité**

Nous ne produisons ou ne répercutons que des informations dont nous avons vérifié la fiabilité

✓ **Honnêteté**

Nous croyons en ce que nous disons, nous respectons nos engagements et nous gardons le même discours quels que soient nos interlocuteurs

✓ **Ouverture d'esprit**

Nous osons changer d'avis lorsque des éléments nouveaux le justifient et nous expliquons publiquement pourquoi

✓ **Bonnes idées**

Nous reconnaissons ce qui est positif dans l'action et les propositions des autres

✓ **Convergences**

Nous cherchons les points d'accord avec les autres sur des projets de long terme

✓ **Professionalisme**

Nous nous formons et nous nous informons pour assumer le mieux possible nos mandats. Nous refusons tout mandat que nous ne nous estimons pas capable d'assumer faute de temps ou de compétences

✓ **Intégrité**

Nous privilégions les intérêts collectifs et nous refusons tout clientélisme politique

✓ **Co-construction**

Nous impliquons les parties prenantes avant de décider

✓ **Responsabilité**

Nous acceptons de rendre des comptes et nous assumons nos erreurs

